

## AVIS PUBLIC

### ORDONNANCES

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné que lors de sa séance ordinaire du 5 juillet 2021 à 19 h, le conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga–Maisonneuve a édicté les ordonnances suivantes :

#### **A – Ordonnance relative à l'ajout ou le retrait de sites autorisés de cuisine de rue :**

1. Ordonnance ORD2721-037 autorisant les triporteurs commerciaux dans le cadre des événements de cuisine de rue sur le territoire de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga–Maisonneuve (*Règlement sur la paix et l'ordre, P-1, articles 3 et 8*).

#### **B– Ordonnance relative aux manœuvres obligatoires ou interdites :**

1. Ordonnance ORD2721-038 interdisant le virage en U à l'approche est de l'intersection de la rue Hochelaga et de l'entrée de l'immeuble situé au 7401, rue Hochelaga (*Règlement sur la circulation et le stationnement, R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3*);

2. Ordonnance ORD2721-039 autorisant la mise à sens unique de l'avenue Pierre-De Coubertin vers l'Est, entre les rues Taillon et Fletcher (*Règlement sur la circulation et le stationnement, R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3*);

3. Ordonnance ORD2721-040 autorisant l'implantation d'arrêts obligatoires aux approches Nord et Sud, à l'intersection des rues Anne-Hébert et de la Duchesse-de-Bassano (*Règlement sur la circulation et le stationnement, R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3*);

4. Ordonnance ORD2721-041 afin de retirer l'interdiction d'accès aux autobus sur la rue Lepailleur, au sud de la rue Sherbrooke Est, et sur la rue Gustave-Bleau, entre les rues Lepailleur et Honoré-Beaugrand (*Règlement sur la circulation et le stationnement, R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3*);

5. Ordonnance ORD2721-042 permettant l'implantation d'une zone de débarcadère pour garderie, en façade du bâtiment situé au 4800, rue Sainte-Catherine Est (*Règlement sur la circulation et le stationnement, R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3*);

Les ordonnances ci-dessus mentionnées peuvent être consultées à la mairie de l'arrondissement située au 6854, rue Sherbrooke Est, durant les heures normales d'ouverture ou en faisant une demande par courriel à l'adresse suivante : [MHM\\_Greffé-consultation@montreal.ca](mailto:MHM_Greffé-consultation@montreal.ca)

**FAIT À MONTRÉAL, CE 6<sup>É</sup> JOUR DE JUILLET 2021.**

**La secrétaire d'arrondissement,**

**Dina Tocheva**